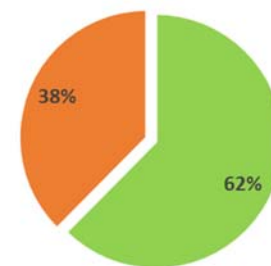


Cadre socio-économique

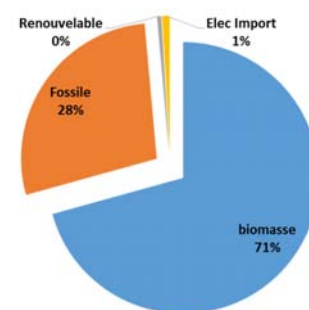
	Année	Unité	Valeur
Population totale	2014	Million	110,1
Croissance démographique	2014	%	2,9
Surface	2014	km ²	3.508.262
PIB	2014	Md US\$ courants	97,6
PIB par habitant	2014	US\$ per cap	887
Croissance du PIB	2013	% annuel	6,6
Pays fragiles à bas revenu	2014	Nombre pays	4 (sur 8 pays)
Gouvernance	2015	Index moyen	50,9
Variation de la gouvernance sur 5 ans	2014	Index moyen	+2,7
Indice du développement humain	2013	Index moyen	0,422

■ Rural population
■ Urban population



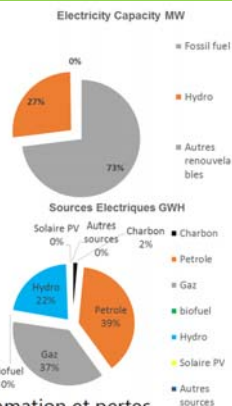
Énergie consommée (1 million tep = 11,65 MWh)

	Année	Unité	Valeur
Énergie primaire – TPES	2013	Million tep	35,7
Énergie primaire – Biomasse	2013	Million tep	25,19
Énergie primaire – Fossile	2013	Million tep	9,93
Énergie primaire – Renouvelable (y compris hydro)	2013	Million tep	0,19
Énergie primaire – Import électricité	2013	Million tep	0,32
Énergie primaire – Import net hydrocarbures	2013	Million tep	6,54
Énergie finale – Total domestique	2013	Million tep	24,8
Énergie finale – Moderne BLEN ⁶	2013	Million tep	1,86
Énergie finale – Électricité	2013	TWH	15,88



Électricité

	Année	Unité	Valeur
Somme des demandes de pointe	2013	MW	2.703
Capacité installée raccordée	2013	MW	3.747
Capacité installée thermique fossile	2013	MW	2.713
Capacité installée hydro	2013	MW	1.024
Capacité installée renouvelable (hors hydro) ¹⁰	2013	MW	9,5
IPP/capacité installée	2013	%	44
Production énergie électrique	2013	GWh	15.439
Production d'électricité à partir de comb. fossiles	2013	GWh	11.774
Production d'électricité d'origine hydraulique	2013	GWh	3.511
Production d'électricité à partir de renouvelables (hors hydro)	2013	GWh	154
Consommation énergie électrique y compris autoconsommation et pertes	2013	GWh	17.284
Consommation moyenne par habitant	2013	KWh per cap	157
Pertes (totales et techniques et non-techniques) en % de la production	2013	%	21
Pertes (totales et techniques et non-techniques)	2013	GWh	3.685
Importation (+) exportation (-)	2012	GWh	1.845
Taux d'électrification ⁸ totale	2013	%	23,3
Taux d'électrification ⁸ urbaine/rurale	2013	%	49,3/6,2
Lignes haute tension ⁹	2013	km	10.506
Lignes moyenne tension ⁹	2013	km	48.728
Lignes basse tension ⁹	2013	km	52.090
Énergies renouvelables/total de la production d'énergie électrique	2012	%	23
Branchements au réseau basse tension	2013	Millier	3.944
Tarif moyen/social TCC	2013	FCFA/kWh	À confirmer
Rapport coûts/tarif		%	À confirmer



3 <http://www.moibrahimfoundation.org/interact/>; 4 <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/>; 6 BLEN comprend GPL, électricité, gaz naturel et biogaz; 9 HV (90-225 kV); MT (15-33 KV); LV (220 V); 10 Renouvelable hors hydro (déchets, biomasse, biogaz, géothermique, solaire, éolien, marine).



Cadre légal, réglementaire et institutionnel

Politique énergétique	Livre blanc pour une politique régionale UEMOA/CEDEAO sur l'accès aux services énergétiques des populations rurales et péri-urbaines (octobre 2005); Acte additionnel n°04/2001 du 19 décembre 2001 portant adoption de la Politique Énergétique Commune (PEC) de l'UEMOA; Décision n°06/2009/CM/UEMOA du 25 septembre 2009 portant adoption de la stratégie de l'UEMOA dénommée « Initiative Régionale pour l'Énergie Durable » (IREN); Décision n°07/2009/CM/UEMOA du 25 septembre 2009 portant modalités de mise en œuvre de la stratégie dénommée « Initiative Régionale pour l'Énergie Durable » (IREN); Programme Régional de Développement des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique (PRODERE); la phase 2 du programme comprend la mise en place de la Facilité Régionale d'Accès à l'Énergie Durable (FRAED); Programme Régional Biomasse Énergie (PRBE)
Lois de l'énergie	Décision n°08/2009/CM/UEMOA du 25 septembre 2009 portant création du Fonds de Développement Énergie (FDE); Décision N° 02/2012/CM/UEMOA portant création, organisation et fonctionnement du comité régional des producteurs, transporteurs et distributeurs d'énergie électrique; Projet de décision portant création du fonds d'investissement dédié à l'énergie
Textes d'application	Projet de règlement intérieur du fonds d'Investissement
Régulateur de l'énergie/l'électricité	L'Agence Régionale de Régulation du secteur de l'Électricité de la CEDEAO (ARREC) couvre les pays UEMOA
Opérateurs en charge de l'électricité	À confirmer
Institution en charge de l'électrification rurale	À confirmer
Institution en charge des énergies renouvelables	À confirmer
Institution en charge de l'économie de l'énergie et l'efficacité énergétique	Programme Régional d'Economie d'Énergie (PREE) comprend le Projet Régional d'Étiquetage des équipements électriques domestiques dans les états membres de l'UEMOA et le projet d'élaboration du code d'efficacité énergétique des bâtiments.
Objectif énergétique	Accès universel à l'électricité en 2030 (80% en 2020); Prix moyen de production de l'électricité à 30 FCFA/kWh en 2030 (60 FCFA/kWh en 2020); Atteindre 82% d'énergies renouvelables dans le mix électrique en 2030
Politique de tarif de rachat (FIT)	À confirmer
Politique de facturation nette (net metering)	À confirmer
Marchés publics (AMI, enchères)	À confirmer
Dégrouper production/transport/distribution (unbundling)	À confirmer

Secteur privé et environnement des affaires

Institutions de promotion du secteur privé	À confirmer
Mesures d'incitation	À confirmer
Subventions classiques	Via le FDE (Fonds de Développement de l'Énergie)
IPP (producteur indépendant d'électricité)	À confirmer
Partenariats public-privé	Partenariat UEMOA-SABER pour la mise en œuvre du programme PRODERE
Indice d'affaires	Classé de 142 (Cote d'Ivoire) à 178 (Guinée Bissau) sur 189 économies

Coopération internationale dans le secteur de l'énergie

Déclaration conjointe EU-pays	Bénin, Côte d'Ivoire, Togo
Énergie comme secteur de concertation pour le 11e FED	Bénin (80 million €), Côte d'Ivoire (139 million €), Togo (30 million €)
Donateurs présents	À confirmer
Mécanisme de concertation sectorielle	À confirmer

Principales problématiques

- Appui institutionnel aux États
- Développement d'un programme régional d'étiquetage des équipements électriques domestiques
- Développement d'un code d'efficacité énergétique des bâtiments
- Développement des centrales solaires
- Améliorer les conditions de financements des projets privés (subventions convertibles, prêts concessionnels, garantie de liquidité)